# UNE CONTRACTUALISATION REUSSIE!!!

En 2012 pour la troisième année consécutive, les agriculteurs du territoire avaient la possibilité de contractualiser des mesures agroenvironnementales.

Suite aux réunions d'information et aux rendez vous individuels, 22 contrats ont été signés cette année sur l'amont du Cône mais aussi sur le nouveau territoire en aval de La Selve.

Ainsi depuis 2010, les surfaces engagées représentent 9% de la Surface Agricole Utile du bassin versant du Cône :

- ⇒ 90 hectares dans de la réduction de fertilisation
- ⇒ 60 hectares dans de la suppression totale de fertilisation
- ⇒ 65 hectares dans de la reconversion de terres arables en prairie temporaire avec réduction de fertilisation
- ⇒ 7 hectares dans de la reconversion de terres arables en prairie temporaire avec suppression totale de fertilisation

Il est important de noter qu'une part considérable des surfaces agricoles sont engagées dans la PHAE ou PHAE extensive. Sur ces parcelles, les pratiques de fertilisation sont donc déjà limitées ou supprimées.

#### **Renseignements:**



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur 1, Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle

Hélène POUGET Tèl: 05 65 71 10 97

Télécopie : 05 65 71 10 98

Email: helene.pouget.crv2@orange.fr Site internet: http://riviere-viaur.com



#### Avec la participation financière de :











Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur



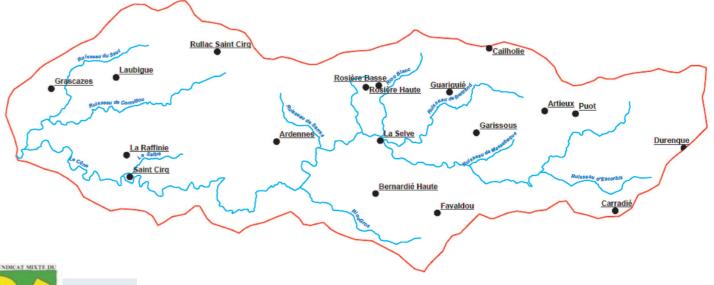
# UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

# LE PLAN D'ACTIONS S'EST ELARGIT A TOUT LE BASSIN VERSANT DU CÔNE!!

Les problématiques de fonctionnement des milieux et de concentration en nitrates dans les eaux superficielles et souterraines sont les mêmes sur l'ensemble du bassin versant du Cône. Il en est de même pour le contexte agricole qui est dominé par la production ovin lait pour la production de Roquefort. C'est pour cela qu'un projet d'élargissement du programme d'actions a été proposé pour la partie aval du bassin versant du Cône (entre La Selve et la Fabréguerie).

Ce programme, comprenant les mêmes actions que celles proposées sur l'amont du Cône, a été validé. Ainsi, des moyens humains et financiers sont disponibles pour l'année 2012 pour l'ensemble des exploitations agricoles du bassin versant du Cône.

L'OBJECTIF EST CLAIR, dans l'intérêt général, accompagner et encourager une agriculture adaptée au territoire, améliorer le fonctionnement des cours d'eau, réduire le transfert des nitrates vers les eaux superficielles et souterraines.





SMBVV - 1, Place de l'Hôtel de Ville 12800 Naucelle Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

### L'ANALYSE DE GROUPE DES SUIVIS AGRONOMIQUES

Dans le cadre du PAT les suivis agronomiques sont proposés gratuitement aux agriculteurs car ils sont financés:

- à 50% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- à 25% par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur,
- à 25% par les organismes prestataires : Chambre d'agriculture, Unotec, Confédération Roquefort.

En plus de l'accompagnement individuel, des rencontres de groupe sont organisées par la Chambre d'agriculture et prises en charge financièrement par l'Agence de l'Eau et la Chambre d'agriculture.

Depuis l'automne 2011, 23 agriculteurs se sont engagés dans le cadre d'un suivi agronomique de leur exploitation pour une durée de 3 ans. Ils sont suivis individuellement par un technicien qui relève les différentes pratiques agronomiques (fertilisation, désherbage,...). Toutes ces données sont ensuite synthétisées pour élaborer des références sur les pratiques des agriculteurs. Cela permet à chacun de se comparer et d'évaluer ses propres marges de progrès. Deux rencontres en salle ont permis de restituer ce travail aux 23 agriculteurs et d'échanger sur leurs prati-

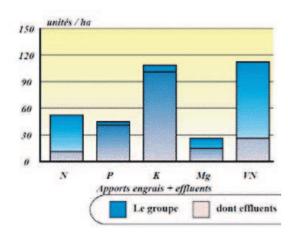
### Cette première année de suivi a permis d'observer des premiers résultats intéressants :

Le groupe était constitué d'un nombre important de producteurs de lait brebis. La proportion des surfaces en herbe est élevée (plus de 70%), les céréales d'hivers représentent 15%.

En ce qui concerne les quantités apportées (minéral et organique), les apports 2011 sont en moyenne légèrement supérieur à la dose conseillée. Pour l'azote, on se situe sur des dépassements en moyenne de l'ordre de 17 unités à l'hectare. Cela peut s'expliquer par les exports d'azote par les cultures moins important du fait des faibles rendements 2011.

	N	Р	К	Mg	Са
Apports engrais	42	5	8	11	86
Apports Effluents	11	41	101	16	26
Total apports	53	46	109	27	112
Apports conseillés	36	18	49		250 kg

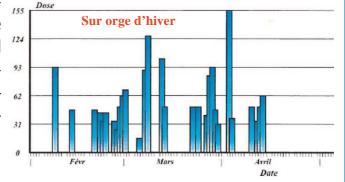
N, P, K apportés = supérieurs à la dose conseillée



On observe aussi des dépassements important pour le phosphore et la potasse. Cela vient de la richesse des effluents surtout en ovin lait. Les analyses réalisées dans le cadre d'Agri Viaur le confirment. Pour la potasse on dépasse souvent les 20 unités par tonne de fumier. Il est nécessaire de répartir ces effluents sur le maximum de surface et d'éviter trop de concentration sur les céréales d'hiver par exemple. En 2011, 43% de la SAU a reçu un effluent.

Les principales marge de progrès portent plutôt sur les dates d'apport de l'azote. Sur le groupe, on observe des apports trop précoces sur céréales et trop tardifs sur les prairies de fauche. Par

exemple, sur orge d'hiver en 2011, 40% des apports d'engrais minéraux ont été fait au mois de février alors que la céréale n'en avait pas besoin ; il y avait déjà assez de talle. Il est conseillé d'attendre et de privilégier des apports avant la montai- 62 son (stade épi 1 cm). Ce stade se situe souvent autour du 15 mars pour la zone du Cône.



En ce qui concerne les prairies, le raisonnement est inverse. Pour les prairies exploitées tôt (pâture, ensilage, enrubannage), il est nécessaire d'avoir de l'azote disponible dés que l'herbe commence à pousser (cf encart sur analyse). L'objectif est de faire taller la prairie pour avoir un tapis dense. Pour le Cône, on peut commencer à apporter de l'azote dés le mois de février.

Pour les amendements calciques, seulement 16% de la SAU en a reçu en 2011 ; ce qui est faible. Lorsque la situation économique est tendu, c'est souvent ce poste là qui est réduit. Il faut guand même rester vigilant sur l'évolution des pH des sols. Si l'on veut préserver un bon potentiel sur ses parcelles, il est nécessaire de maintenir un pH au delà de 5,5.

Le suivi des exploitations va continuer encore pendant 2 ans. Cette année, les approches économiques seront privilégiées car on observe de grande disparité entre exploitation.

## Point sur les analyses d'herbe et de sol réalisées sur le BV du Cône en 2011

En 2011, 10 prairies ont été suivies afin de ré- -trent des concentrations largement suffisanaliser des analyses de plante (indice de nutrition) ainsi que des analyses de sol.

Le but était de faire le lien entre la fertilité des sols et la capacité des plantes à assimiler les éléments comme le phosphore et la potasse.

Les analyses de plante ont été réalisées en avril 2011 sur des prairies permanentes et temporaires.

Les résultats montrent pour l'azote des disparités. En effet, il y a un fort lien entre le rendement et la dose d'azote apportée. Par contre, on observe des différences en fonction des dates d'apport. Les apports précoces (février) sont plus efficaces. Pour les analyses en Phosphore et Potasse, les indices mesurés monte. Concrètement, cela veut dire que les plantes sont bien alimentées pour ces deux élé-

Pour le phosphore , le lien n'est pas évident avec les analyses de sols. On observe des plantes bien alimentées sur des sols où la concentration est faible. Cela montre que les plantes sont capables d'aller chercher dans le sol le phosphore dont elles ont besoin.

Pour la potasse, les analyses montrent des concentrations satisfaisantes ce qui peut s'expliquer par des apports réguliers d'effluents. Les analyses de plantes et de sols sont de très bon outils pour évaluer le niveau de nutrition de vos parcelles. N'hésitez pas à en réaliser ré-

qulièrement!!

Mission agronomique CA12